



I. Conditions générales de ventes

Toute commande implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions.

1) Prise de commande

Afin de mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir passer votre commande et confirmer par écrit le plus tôt possible et au minimum 7 jours ouvrables à l'avance. Nous nous réservons le droit de demander le versement d'un acompte de 50% du montant TTC du devis.

2) Modification / Annulation

a) Annulation partielle ou totale par le client

Toute annulation partielle ou totale de la commande initialement prévue, faite par le client, ne sera prise en compte par la société que si elle intervient au minimum 5 jours ouvrables avant la date de livraison de la commande.

b) Annulation par la société NOUS CHEZ VOUS

Toute annulation faite par NOUS CHEZ VOUS et sauf en cas de force majeure, moins de 48 heures avant la date prévue de la livraison, entraînera le remboursement des arrhes versées par le client, dans les conditions légales, à l'exclusion de toute autre indemnité.

3) Report

En cas de report par le client de la date de réception pour quelques causes que ce soit, les arrhes seront conservées par NOUS CHEZ VOUS.

4) Prix

Les prix sont ceux du tarif applicable jusqu'au 30 juin 2017.

Les prix s'entendent TTC (TVA à 5,5% et 10% - Sauf alcool :TVA 20%) départ, les frais de livraison seront facturés en sus.

5) Supplément

Toute prestation (personnel, marchandise et boisson) non incluse dans le devis, fera l'objet d'une facturation complémentaire.

6) Condition de paiement

Sauf convention contraire expressément prévue dans le devis, les conditions de règlement sont les suivantes : un acompte de 50% du montant du devis, solde comptant à la livraison.

Toutes sommes non payées à sa date d'exigibilité mentionnée sur la facture, produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard égales à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

7) Réclamation

Aucune réclamation sur le déroulement de la réception ne sera recevable postérieurement à celle-ci.

Toute contestation concernant la facture ne pourra être prise en compte que dans les 7 jours suivant la date de facture.

8) Responsabilité - assurance

NOUS CHEZ VOUS décline toute responsabilité en cas de vol de fond et valeur, perte, dégradation des effets appartenant aux clients et/ou aux participants qui pourraient survenir à l'occasion de la réception.

A cet effet, le client s'engage à renoncer et à faire renoncer ses assureurs à tout recours à l'encontre de NOUS CHEZ VOUS et garantir la société de tout recours qui pourrait être engagé par les participants.

En outre le client sera seul responsable de toute perte, casse, dégradation qui pourrait être causée par les participants et/ou par le personnel dont il a la charge, sur les biens et le matériel appartenant à NOUS CHEZ VOUS et sur ceux mis à la disposition de l'organisateur à titre de location.

9) Force majeure

NOUS CHEZ VOUS pourrait se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution si elle se trouvait dans l'impossibilité de les assurer en cas de force majeure (guerre, émeute, manifestation, blocage, difficulté de circulation, etc).

10) Litiges

A défaut de règlement amiable, les litiges seront de la seule compétence du tribunal de Metz